

Photos insolites à Villeperdue !



3 septembre 2016, Villeperdue vue d'en haut



11 septembre 2016, ballet de cigognes sur le château

La Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine propose de nombreux spectacles et animations. Son programme culturel est disponible en mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

« Tourne-Vire », théâtre d'ombres - salle « Les Albizzias » les 12, 13 et 14 décembre pour les scolaires (cycle 1) et 13 décembre à 9h15 en direction du Relais Assistants



AGENDA

Conseil municipal

Vendredi 28 octobre à 20h00

Salle du conseil - mairie

Concours de belote

Samedi 5 novembre à 13h30

Salle « Les Albizzias »
Organisé par l'Age d'Or
(voir page 4)

Soirée couscous

Samedi 5 novembre à 19h30

Restaurant « Le Tourne Bride »
Avec danseuses orientales

Soirée doudou

Mardi 8 novembre à 19h00

Atelier lecture enfants

**Mercredi 9 novembre
de 17h15 à 18h15**

bibliothèque Lucien Brossard
(voir page 4)

Cérémonie du 11 novembre

à 9h45 avec les pompiers de Thilouze
devant la mairie
suivi d'un vin d'honneur au « Madison »
(voir page 4)

Marché de Noël

**Dimanche 27 novembre
de 10h00 à 18h00**

Salle polyvalente
Organisé par le Réveil de Villeperdue
(voir page 4)

Loto

Samedi 10 décembre à 20h00

salle « Les Albizzias »
organisé par l'APE

Atelier créatif et animation « enfant » sur Noël

**Mercredi 14 décembre
de 15h00 à 17h00**

bibliothèque Lucien Brossard
(voir page 4)



EAU POTABLE

+1,54% au 1er janvier 2017

Les tarifs de la surtaxe communale eau potable, applicable au 1^{er} janvier 2017, sont les suivants :

- 31 €/an pour la part fixe (idem 2016)
- et 0,40 €/m³ pour la part variable (0,39 € en 2016).

Ce qui représente 79 € pour 120 m³.

Mise en conformité des installations pour les maisons ou immeubles se trouvant dans le périmètre de protection des forages d'eau potable.

Sont concernés les propriétaires ayant été sollicités dans le cadre de cette démarche ayant donné lieu à un arrêté préfectoral. Ces mises en conformité concernent les cuves à fuel enterrées, les cuves simple paroi sans bac de rétention ainsi que les puits. La commune a décidé de lancer un programme global pour tous les travaux de mise aux normes afin de faire bénéficier les propriétaires concernés de subvention. Pour ce faire, un bureau a été missionné pour la préparation de cette opération.

Après information des intéressés, une réunion publique sera organisée pour expliquer la procédure et les démarches à engager. Lancement de cette opération dans le dernier trimestre de cette année.

Vigilance poteaux incendie



La commune, via une convention, peut autoriser certaines sociétés, intervenant sur le territoire, à s'alimenter en eau aux poteaux incendie pour des travaux ponctuels. Toutefois, vigilance est demandée à chacun en cas de constatation éventuelle de pompages non autorisés faits à l'insu de la municipalité car, en effet, ces volumes d'eau prélevés peuvent entraîner des dysfonctionnements sur le réseau.

AFFAIRES SCOLAIRES

127 élèves répartis en 5 classes

L'équipe enseignante, inchangée, a en charge :

classe 1 – 14 Petite Section et 14 Moyenne Section / **classe 2** – 7 Moyenne Section et 19 Grande Section / **classe 3** - 19 CP / **classe 4** - 18 CE1 et 10 CE2 / **classe 5** – 14 CM1 et 12 CM2.

Budget école 2016-2017 : +1,5 % pour les fournitures et la coopérative scolaire



Les élus décident d'augmenter de 1,5 % pour 2016-2017 la subvention pour la coopérative scolaire soit 4,10 € par élève ainsi que la dotation pour les fournitures scolaires soit 57,10 € par élève.

De nouvelles tables ont été achetées pour la maternelle à cette rentrée.

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Accueil d'une apprentie CAP petite enfance

L'équipe communale des services périscolaires se voit, cette année, renforcée par l'accueil d'une apprentie qui interviendra sur le poste d'ATSEM, la cantine et garderie périscolaire. Il s'agit de Julie BEL qui a, elle aussi, il y a quelques années, fréquenté les bancs de l'école de Villeperdue.



BEL Julie

Fréquentation stable des services de garderie et cantine

Le bilan financier reste stable pour la cantine et la garderie.

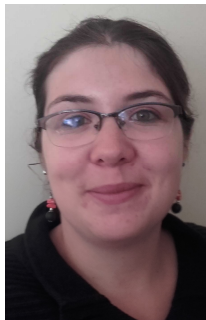
Les tarifs pour l'année scolaire 2016-2017 sont :

- Repas enfants : **3,28 €** (3,23 € 2015-2016 impact de la hausse du prestataire)
- Repas adultes: **3,96 €** (3,90 € 2015-2016)
- ½ heure de garderie : **0,82 €** (idem 2015-2016)

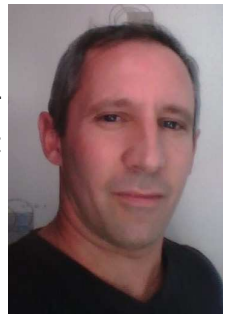


Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Les NAP ont démarré dès le 12 septembre avec 2 nouveaux animateurs mis à



disposition par la Communauté de Communes du Val de l'Indre : **Aline RICHARD et Miguel PERU**. Répartis en 6 groupes par niveau d'âge, les enfants inscrits participent à ces NAP qui restent gratuites et non obligatoires. Les activités proposées sont culturelles, récréatives ou sportives.



Informations disponibles en mairie et consultables sur :

www.villeperdue.fr onglet « Vie scolaire » - rubrique « NAP »



Pour ces NAP, les animateurs recherchent :

- ☺ de la laine, du carton (toutes tailles), des chaussettes, du tissu, des boutons, du fil, du polystyrène...



N'hésitez pas à les déposer en mairie pour la joie des enfants !



LOYERS COMMUNAUX

Révision

des logements locatifs

Ces loyers sont révisibles chaque année au 1^{er} juillet au vu de l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques. Le local communal à usage de boulangerie (commerce+fournil) situé 1, rue du Vieux Bourg doit être indexé sur l'indice du coût de la construction. Ainsi, au 1^{er} juillet 2016, seul le loyer du local communal à usage de boulangerie fait l'objet d'une augmentation de 0,25 %.

CIVISME

Containers à verre

Des dépôts sauvages de verres sont constatés aux alentours des containers prévus à cet effet derrière la salle polyvalente. Cet incivisme notable génère des risques de blessures pour les utilisateurs.

De plus, la vision offerte par ces débris répandus souvent à même le sol, n'est pas du meilleur effet. De surcroît, le temps passé par les agents techniques communaux pour remédier à ces désagréments l'est au détriment de missions plus importantes. Ainsi, pour le respect de tous, merci de prendre le temps de jeter vos verres **DANS** les containers.



NOUVELLE ACTIVITÉ

SARL **ADAPT RENOV HABITAT**
Adaptons votre logement à vos besoins ou votre handicap
Aménagement de logement
Handicapés
Séniors

06 02 71 51 32
arh37260@gmail.com

MENUISERIE :
Tout type de pose
Neuf / Rénovation
Volet / Fenêtre
Store / Verrière
Pergola / Véranda
Parquet / Terrasse
Bardage

Anthony Boué
18 rue des champs gibert
37260 Villeperdue

TRAVAUX COMMUNAUX

Aménagement routier rue du Carroi du Vignau



La rue du Carroi du Vignau va, prochainement, faire l'objet d'un aménagement routier destiné à réglementer la vitesse sur cette voie normalement limitée à 50 km/h mais où il est constaté en permanence des vitesses excessives mettant en danger la sécurité des riverains. Un premier test effectué, il y a quelques mois, au niveau de l'entrée côté stade, n'a pas donné satisfaction pour des raisons techniques. Trois ralentisseurs de type « coussin berlinois » vont être mis en place entre le panneau d'entrée de bourg et l'extrémité du parking des établissements Dufresne (hélicoptère). Toute cette zone sera limitée à 30km/h.

Aménagement sécurité route du Chêne Parapluie

Le projet a été présenté aux riverains lors de la réunion publique du 12 juillet et d'une permanence en mairie le 20 août dernier. Les remarques et modifications éventuelles ont été intégrées dans le projet final qui fait l'objet actuellement d'une consultation des entreprises. Le choix des entreprises retenues interviendra fin octobre et un début des travaux est programmé pour la mi-novembre avec en première phase le changement de la conduite d'eau potable. Le moment venu, une nouvelle visite sera faite sur place pour caler les alignements de la voirie et pour implanter les différents équipements. Le projet est toujours consultable sur le site Internet de la commune en page d'accueil.

ELARGISSEMENT AUTOROUTE A10

Concertation publique : donnez votre avis !

Un projet d'aménagement d'une 3^{ème} voie de circulation est soumis à concertation publique. Cette démarche permet d'informer les riverains et de recueillir leurs avis.

Le panneau d'information et le dossier de concertation sont mis à disposition **depuis le 26 septembre jusqu'au 22 octobre 2016 dans la salle du conseil municipal de la mairie.**

De plus, une exposition itinérante est présentée dans 12 communes concernées dont Sorigny, Saint-Epain et Sainte Maure de Touraine : dates et horaires disponibles auprès des mairies concernées ou sur www.A10-poitiersveigne.fr

Un bilan de cette concertation sera rendu public d'ici la fin de l'année.

N'hésitez donc pas à vous impliquer !



TRI SELECTIF

Sac jaune ou noir ?

Où déposer les flacons de parfum en verre avec un vaporisateur intégré ?



Réponse :

Si non : sac noir

Nombre de parfumeurs désormais les représentent

ADMR

Lâcher de ballons



L'ADMR a marqué sa rentrée par un lâcher de ballons dans le jardin de la bibliothèque le 23 septembre.

L'ADMR de Villeperdue, c'est :

- 30 foyers bénéficiaires de ces services d'aides pour personnes âgées ou handicapées,
- un nouveau dispositif en cours d'élaboration destinés aux particuliers pour des tâches ménagères,
- 5 professionnels dont 2 spécialisés dans le handicap et 3 auprès des personnes âgées.

Permanence chaque mercredi salle du conseil municipal à la mairie de 9h00 à 11h00

Contact : 06 18 97 29 04

AGE D'OR

Concours de belote

Le club de l'Age d'Or vous convie à son concours de belote en équipe

samedi 5 novembre à partir de 13h30 salle « Les Albizzias ».

De nombreux lots vous attendent...

Contact M.CATHALA
02 47 76 10 62



11 NOVEMBRE

Commémoration

à 9h45

Rassemblement devant la mairie



Revue des sapeurs-pompiers du centre « Le Balzac » suivie d'un vin d'honneur servi par le « Madison »

CŒUR DE VILLAGE

Encore un marché nocturne réussi le samedi 3 septembre avec une ambiance dynamique portée par la banda nommée « **L'apéro quand même** » et un splendide feu d'artifice.



Bibliothèque Municipale

"Lucien BROSSARD"
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33



RDV

Marché de Noël

Dimanche 27 novembre de 10h00 à 18h00

Salle polyvalente

Le Réveil De Villeperdue prépare activement la 3^{ème} édition de son marché de Noël. Afin de prolonger l'esprit des « automnales » qui pendant une quinzaine d'années ont fait la promotion du travail manuel, le RDV reste soucieux de sélectionner une majorité d'exposants proposant des articles issus de leur production et très souvent des objets uniques, dans des domaines tels que : les bijoux, la peinture, les accessoires de mode, les objets de décoration... et pour les gourmets, des spécialités alimentaires, régionales de préférence. Nous recherchons encore des producteurs, n'hésitez pas à en parler autour de vous et de nous contacter au :

06-10-14-94-67 / legrandg41@gmail.com
Une place est faite à l'APE pour la vente des travaux réalisés par les enfants. Le RDV vous invite à venir nombreux sur cette manifestation où vous trouverez, dans la perspective de Noël, des cadeaux originaux à votre porte et pour toutes les bourses !

Cette année, les bénévoles du RDV se mettent aux fourneaux pour proposer un plateau repas chaud à partager sur place entre amis.

N'oubliez pas, dimanche 27 novembre ce sera déjà Noël à Villeperdue !

Horaires d'ouverture

- **mercredi de 10h00 à 12h00 et 17h15 à 18h30**
- **samedi de 10h00 à 12h00**

Durée des prêts :

- * 3 livres pour 21 jours
- * 1 CD pour 7 jours
- * 1 DVD ou 1 VHS pour 7 jours

TARIFS annuels :

gratuit pour les - 6 ans
3 € de 6 à 16 ans
6 € pour les + 16 ans

La consultation d'ouvrages et l'accès à Internet sont gratuits sur place.

Tout au long de l'année des animations sont organisées (communication via la lettre d'infos et sur le site Internet de la commune).

A venir...

Soirée Doudou



mardi 8 novembre de 19h00 à 19h45

Lecture du soir offerte aux enfants.

Lecture du mercredi

mercredi 9 novembre de 17h15 à 18h15

Lecture partagée avec les enfants.



Atelier créatif « Noël »

mercredi 14 décembre de 15h00 à 17h00

Les enfants confectionneront des décorations pour les fêtes de fin d'année avant de partager un goûter

